

DÉPARTEMENT DES FINANCES
ET DE LA SANTÉ
SERVICE DES CONTRIBUTIONS

☎ 032/889 77 77

service.contributions@ne.ch

www.ne.ch/impots

La présente déclaration doit être retournée au :
Service des contributions
Rue du Dr. Coullery 5
2301 La Chaux-de-Fonds

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS RELATIVE A L'ESTIMATION CADASTRALE

Mandataire (adresse complète et no de téléphone)

No réf. du mandataire

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La présente demande de renseignements doit être retournée au Service des contributions, Docteur-Coullery 5, 2301 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au **03.01.2011**. Ce document rempli, ainsi que les pièces justificatives, peuvent être remis par voie électronique.

Informations

La présente demande de renseignements a pour but de savoir s'il y a lieu de procéder à la révision intermédiaire de l'estimation cadastrale et d'obtenir suffisamment d'informations pour la réviser, si nécessaire. L'article 209 de la loi sur les contributions directes du 21 mars 2000 indique entre autres, que l'autorité fiscale procède à la révision de l'estimation cadastrale des immeubles qui ont changé de valeur par suite de construction nouvelle, de transformation ou de rénovation, de démolition, d'achat à une valeur qui s'écarte de plus de 20% de l'estimation cadastrale, de modification de la surface de la parcelle ou du de volume de la construction.

Le règlement concernant la détermination de l'estimation cadastrale des immeubles (bâtiments et terrains non agricole) du 1^{er} novembre 2000 fixe les critères de calcul de la valeur fiscale d'un immeuble.

Sur le site internet de l'Etat www.ne.ch/impôt, rubrique immeuble, vous trouverez toutes les informations utiles à la détermination de l'estimation cadastrale, à la répartition des travaux et les formulaires.

Finalement, nous vous informons que si vous ne pouvez pas retourner ce questionnaire dans les temps, vous pouvez demander auprès de notre office un délai. Nous vous rendons aussi attentif au fait qu'en cas d'envoi d'un rappel, un émoulement de 40 francs est facturé.

Extrait fiscal de l'immeuble

Propriétaire(s) :

.....
.....

Description

Adresse :

Catégorie d'immeuble :

Extrait du registre foncier :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Description du bien-fonds ou de l'unité d'étage

Nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous dans tous les cas.

Type de construction

Veuillez svp indiquer ci-dessous le type de construction, ainsi que le volume déterminé par l'établissement cantonal d'assurance et de prévention (ECAP). Celui-ci figure sur la police d'assurance de l'ECAP.

Type(s) de construction(s) ou bâtiment(s)	Volume ECAP	Type(s) de construction(s) ou bâtiment(s)	Volume ECAP
.....
.....

Aménagement et disposition des locaux

- Primitif Pas d'eau, ni d'électricité, pas de chauffage, WC communs ou à l'extérieur
- Simple Eau et électricité, isolation insuffisante, chauffage par fourneaux, boiler ou chauffe-eau, WC à l'intérieur
- Moyen Eau et électricité, isolation satisfaisante, chauffage central général, eau chaude générale, WC et bains simples, cuisine non agencée ou agencement de cuisine simple
- Bon Eau et électricité, bonne isolation thermique et phonique, chauffage central général, eau chaude générale, WC et bains, agencement de cuisine bon
- Soigné Eau et électricité, isolation thermique et phonique parfaite, chauffage central général, eau chaude générale, WC et bains séparés, douches, agencement de cuisine de qualité, agencements et revêtements de qualité, bonne disposition des locaux
- Très soigné Eau et électricité, isolation thermique et phonique parfaite, chauffage central général, eau chaude générale, WC et bains séparés, douches, agencement de cuisine de grande qualité, cheminée de salon, agencements et revêtements de grande qualité, très bonne disposition des locaux

Etat d'entretien du bâtiment

- Mauvais Bâtiment laissé à l'abandon dont la quasi-totalité des parties et des installations sont défectueuses
- Moyen Bâtiment maintenu dans un état d'entretien suffisant
- Bon Bâtiment régulièrement entretenu ou restauré partiellement
- Neuf ou très bon Bâtiment construit ou entièrement rénové au cours des cinq dernières années

Habitation, parking et piscine

Est-ce que le propriétaire habite l'immeuble? oui non
 Est-ce que le bâtiment est occupé par une personne à laquelle le propriétaire fait des conditions de faveur ? oui non

Dans l'affirmative à une des deux questions, nous vous prions de répondre aux demandes d'informations ci-dessous pour les parties occupées par le propriétaire ou par la personne à laquelle le propriétaire fait des conditions de faveur.

Habitation (surfaces)

S'agit-il d'une nouvelle construction ou d'un agrandissement? oui non
 Dans l'affirmative, nous vous prions de joindre le plan des étages en format A4 voir A3

Dans les autres cas ou si vous ne disposez pas de plan, nous vous prions de remplir le tableau ci-dessous. Il doit y figurer toutes les pièces et surfaces habitables à l'exception des locaux sanitaires, de la cave, de la buanderie et des locaux techniques comme le local de chauffage par exemple.

	Surfaces		Surfaces		Surfaces
Entrée	Séjour	Chambre
Hall et corridor	Bureau	Chambre
Cuisine	Chambre	Mezzanine
Coin à manger	Chambre	Dressing / autre

Parking

- Place(s) de parc dans le garage collectif : oui non nombre de place(s) :
- Couvert : oui non nombre de place(s) :
- Garage : oui non nombre de place(s) :
- Garage double : oui non nombre de place(s) :

Piscine

Piscine hors sol oui non
 Piscine semi-enterrée oui non volume :
 Piscine enterrée oui non volume :

Locaux loués ou locaux commerciaux et industriels

Prrière d'indiquer sous cette rubrique le loyer perçu auprès de chaque locataire. Par mesure de simplification, un état locatif peut être joint. Pour information, le loyer ne comprend pas les frais de conciergerie, de chauffage central, ni ceux du service central d'eau chaude. Pour les locaux industriels occupés par le propriétaire, prière d'indiquer la surface nette des locaux.

Étage(s)	Nature(s) des locaux	Surface(s)	Loyer(s)
.....
.....
.....

Nouvelle construction, transformation et rénovation

Avez-vous exécuté des travaux dans cet immeuble? oui non
 Dans l'affirmative, nous vous prions de répondre aux questions ci-dessous.

Montant des travaux

Nouvelle construction : Nature : Coût total Fr.
 Décompte plus ou moins-value (si pas compris dans le montant précédent) Coût total Fr.
 Agrandissement : Nature : Coût total Fr.
 Rénovations : Nature : Coût total Fr.

Dans le cas de travaux de rénovations, avez-vous déjà rempli le tableau de répartition des dépenses joint à la déclaration d'impôt (annexe 5) oui non
 Si cela n'est pas le cas, nous vous prions de remplir le document annexé ou d'utiliser le formulaire sur internet.

Subvention(s) : Nature : Montant total Fr.
 Nature : Montant total Fr.

Propres travaux

Avez-vous exécuté des propres travaux ? oui non
 Dans l'affirmative, nous vous prions de répondre aux questions suivantes :

- a) Êtes-vous indépendant oui non
- b) Nature des travaux
- c) Prix total des fournitures Montant total Fr.

Fin des travaux

Veillez indiquer la date de fin des travaux?

Coordonnées et signature

Le (la) soussigné(e) atteste l'exactitude de toutes les indications données dans la présente déclaration.

....., le

☎ privé
 ☎ prof.
 Natel
 E-mail

Signature du contribuable
ou de son représentant légal

Annexe : Détermination des dépenses faites pour constructions nouvelles, améliorations ou plus-values

Annexe : détermination des dépenses faites pour constructions nouvelles, améliorations ou plus-values

Lorsque les travaux comportent non seulement des dépenses d'amélioration effectives, mais également des dépenses d'entretien et/ou des dépenses en vue d'économiser de l'énergie, il est nécessaire de répartir les frais par nature en se fondant sur le catalogue de répartition. Les pièces justificatives d'un montant supérieur à 5'000 francs doivent être annexées au présent document.

				Répartition des dépenses immobilières			
No de la pièce	Date de la facture	Entreprise	Nature des travaux	Total	Dépenses d'amélioration	Dépenses d'économies d'énergie	Dépenses d'entretien
Report feuille(s) complémentaire(s)							
Total							
Part des dépenses d'économie d'énergie pour le calcul de la plus-value 2/3							
Total des dépenses d'amélioration							
Part des dépenses d'économie d'énergie (immeuble de moins de 5 ans de possession 50% et plus de 5 ans 100%) Moins de 5 ans oui non							
Total des dépenses d'entretien							